

Bagues élastiques pour stylographes.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 11 avril 1949, à 14^h 46^m, à Paris.

Délivré le 25 avril 1951. — Publié le 22 août 1951.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

L'invention a pour objet un dispositif élastique disposé sur le corps du stylographe, destiné à retenir le capuchon, qui présente l'avantage d'être, à la fois, simple et économique et de se prêter à de multiples combinaisons ornementales.

Le procédé de l'invention consiste à utiliser des pièces qui se fixent sur le corps du stylographe, en faisant élastiquement saillie par rapport audit corps, et comportant des éléments souples multiples, plus ou moins lamellaires, faisant fonction de ressorts. La fixation de ces pièces sur le corps du stylographe peut se faire de toutes façons appropriées par frettage ou emmanchement à force, par sertissage, par soudure, par vissage, par pincement, par collage, etc. L'élasticité est obtenue par la forme même de la pièce et des lamelles qu'elle porte, en utilisant un anneau portant des échancrures, de façon à former des créneaux parallèles à l'axe du stylographe ou obliques par rapport à lui. L'élasticité des pattes ainsi réalisées étant obtenue soit par écroui convenable du métal, soit par épaisseur variable, soit à l'aide d'un élément élastique approprié.

A titre d'exemple, on décrira maintenant un certain nombre de modes de réalisation de l'invention.

La fig. 1 est une coupe verticale de l'anneau;

La fig. 2 est une coupe verticale partielle.

Les fig. 3 et 4 sont des élévations correspondant aux fig. 1 et 2.

Les fig. 5 et 6 sont des coupes partielles.

La fig. 7 est une vue extérieure.

La fig. 8 représente l'utilisation de deux bagues dont les créneaux sont enchevêtrés.

La fig. 9 est une coupe suivant la ligne I-II de la fig. 8.

La fig. 1 représente, en coupe, un anneau élastique crénelé conforme à l'invention, la fig. 2 représente ce même anneau monté sur le corps

du stylographe dont les deux parties 1 et 2 vissées l'une sur l'autre, viennent pincer la collerette de l'anneau et assurer sa fixité.

La fig. 3 représente, pour un anneau conforme aux fig. 1 et 2, un crénelage vertical, les créneaux ouverts 3, 4, 5, 6 et 7 séparant les lames élastiques 8, 9, 10, 11, 12 et 13. La collerette 14 sert à la fixation.

La fig. 4 représente un anneau à crénelage oblique emmanché par frettage (fig. 5) dans une légère encoche du corps.

On peut, éventuellement, combiner deux anneaux ensemble dont les créneaux et les lames soient prévus pour s'emboîter, plus ou moins les uns dans les autres. La forme de l'anneau ou des lames peut être variée à volonté.

La fig. 6 représente, au contraire, un mode de réalisation où la déformation des créneaux ou lamelles est obtenue par rapport à deux points d'appui, la collerette de base d'une part et les corps du stylographe de l'autre.

La fig. 7 représente, en vue extérieure, un stylographe muni de deux dispositifs conformes à l'invention : le capuchon vient se fixer sur A dans la position de repos et sur B quand on écrit.

Les fig. 8 et 9 représentent l'utilisation de deux bagues élastiques crénelées et disposées de façon à ce que les créneaux soient enchevêtrés, les deux bagues concourant, éventuellement, à l'immobilisation du capuchon du stylographe.

Bien entendu, les exemples ci-dessus n'ont pas un caractère limitatif et l'invention pourra être réalisée par tous autres moyens appropriés.

RÉSUMÉ.

La présente invention comprend :

1° Un dispositif d'anneau pour la fixation des capuchons de stylographes comportant des éléments élastiques portés par un anneau et se déformant parallèlement à l'axe du stylographe, ou obliquement par rapport à lui;

[988.082]

— 2 —

2° Dans un dispositif suivant 1°, l'utilisation d'un élément élastique composé par un crénelage;

3° Dans un dispositif suivant 1° et 2°, l'utilisation de deux éléments élastiques à crénelages emboîtés.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE

Par procuration :

Office E. WEISS et C^{ie}.

Fig.1

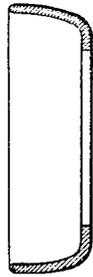


Fig.3

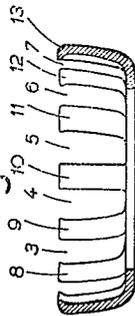


Fig.2

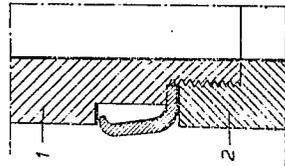


Fig.6

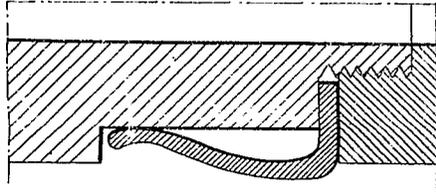


Fig.5

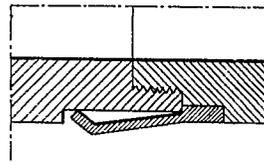


Fig.9

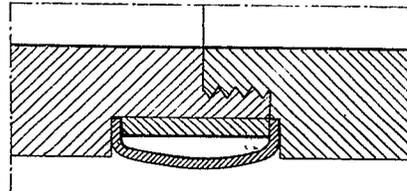


Fig.7

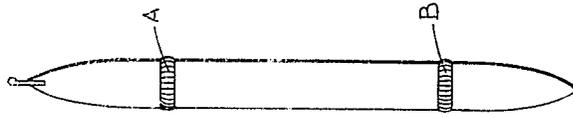


Fig.8

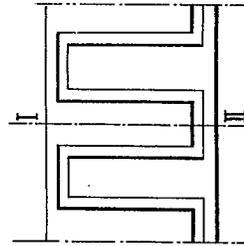


Fig.1

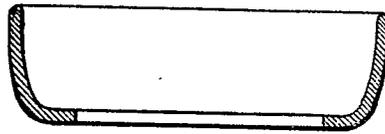


Fig.2

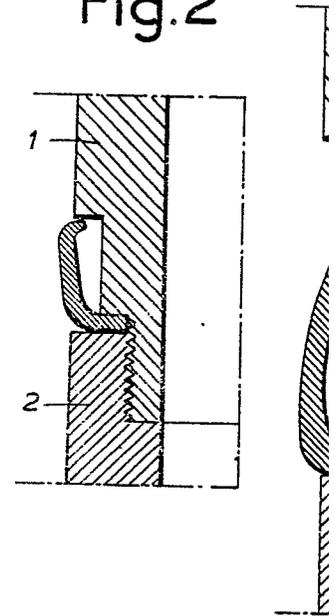


Fig.3

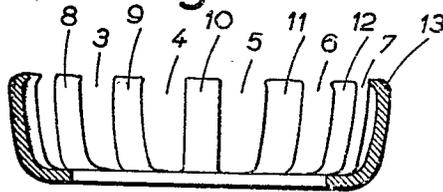


Fig.4

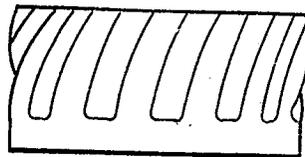


Fig.5

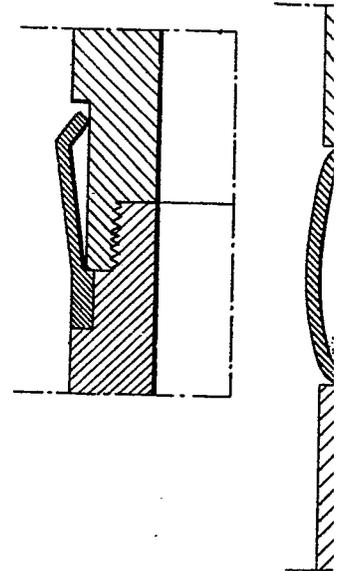


Fig. 2

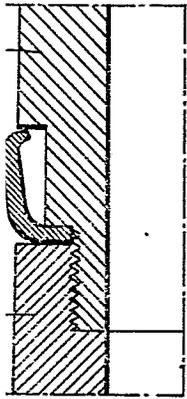


Fig. 6

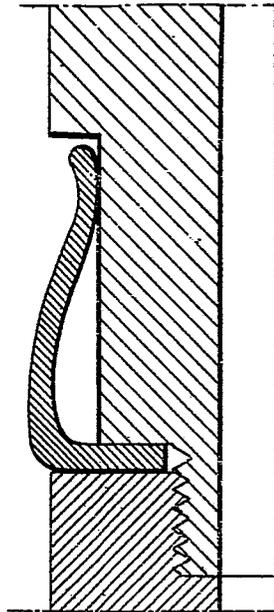


Fig. 7

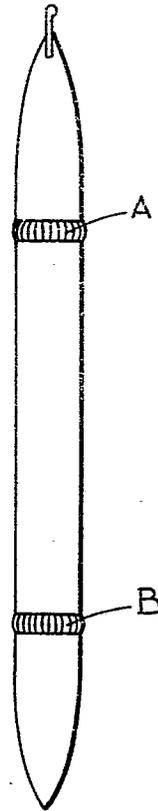


Fig. 5

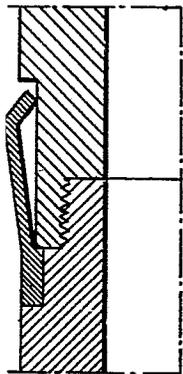


Fig. 9

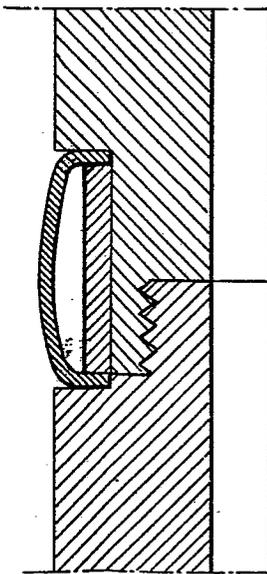


Fig. 8

